



Centre de formation des métiers de la terre et de la nature
Bildungszentrum für Naturberufe

Bulletin d'inscription aux modules individuels
Formation continue horticole
Maître jardinier

*avec attestation
de module*

Données personnelles

Nom : Prénom : Etat civil :
Date de naiss. : Lieu d'origine : Canton :
Rue :
NP/Lieu : N° AVS :
Téléphone privé : Téléphone professionnel :
Portable : E-Mail :
Le CFC a été délivré en Langue maternelle :
Employeur actuel :

Inscription et prix des modules, cochez ce qui convient :

	Prix module	Prix examen	Total
<input type="checkbox"/> Module 301 « Bases de gestion d'entreprise »	CHF 855.--	CHF 150.--
<input type="checkbox"/> Module 302 « Gestion financière d'entreprise »	CHF 570.--	CHF 200.--
<input type="checkbox"/> Module 303 « Marketing »	CHF 475.--	CHF 200.--
<input type="checkbox"/> Module 304 « Comptabilité »	CHF 760.--	CHF 150.--
<input type="checkbox"/> Module 305 « Gestion et droit du personnel »	CHF 475.--	CHF 100.--
<input type="checkbox"/> Module 306 « Gestion et culture d'entreprise »	CHF 380.--	CHF 100.--

(Tarifs sous réserve de modifications)

Total CHF
.....

N.B : Tous les coûts de la formation pour les candidats établis à l'étranger seront majorés de 50%.

Ce formulaire est à retourner à l'adresse suivante :

Formation horticole supérieure
Centre de formation des métiers de la terre et de la nature
Rte de Grangeneuve 31
1725 Posieux

Lieu et date : Signature :

Délai d'inscription aux cours : 15 juin

Début des cours : début octobre

Fin des cours : fin mars /

Début et fin des cours de
modules sur demande

Coûts de la formation

Taxe annuelle d'inscription (émolument administratif)
Matériel distribué

150.00
coûts effectifs

suite au verso

Facturation

Les coûts de la formation seront facturés au début des cours.
Le matériel distribué sera facturé à la fin de la session.

Annexes à l'inscription

- > justification d'expérience professionnelle (parcours professionnel)
- > attestations et certificats de formation continue
(cours professionnels et formation continue en général)
- > photo type passeport

Si vous disposez d'un CFC, merci de nous en faire parvenir 1 copie (y compris bulletin de notes)

Conditions d'admission

- > inscription dans le délai moyennant le formulaire officiel avec toutes les annexes stipulées ci-dessus

Désinscription

Seules les désinscriptions sous forme écrite reçues au moins 4 jours avant le début du cours seront prises en considération. Une taxe de CHF 120.00 sera perçue pour les frais administratifs.

Les élèves qui quittent l'école en cours de période ne peuvent prétendre à un remboursement de l'écolage (art. 3 de l'Ordonnance fixant les écolages, les taxes et autres frais en matière de prestations de formation (OEIAG)).